



## LIVRET D'ACCUEIL

# PRÉSANSE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Décembre 2025

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS MISSIONS

PROGRAMME  
D'ORIENTATIONS  
ET D'Actions

SERVICE  
AUX ADHÉRENTS  
DE PRÉSANSE

COMPOSITION  
DU CA

**pré**sanse  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

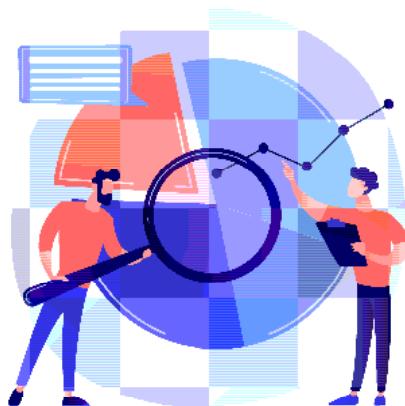
## QUI SOMMES-NOUS ?

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sur tout le territoire national.

Le réseau Présanse se compose des SPSTI adhérents, des associations régionales de SPSTI également membres de Présanse et de l'association nationale basée à Paris.

### CHIFFRES-CLÉS

#### LA BRANCHE EN CHIFFRES\*...



**160**  
SPSTI



**18 776**  
collaborateurs



**1,5 million**  
d'établissements suivis



**18,5 millions**  
de travailleurs suivis



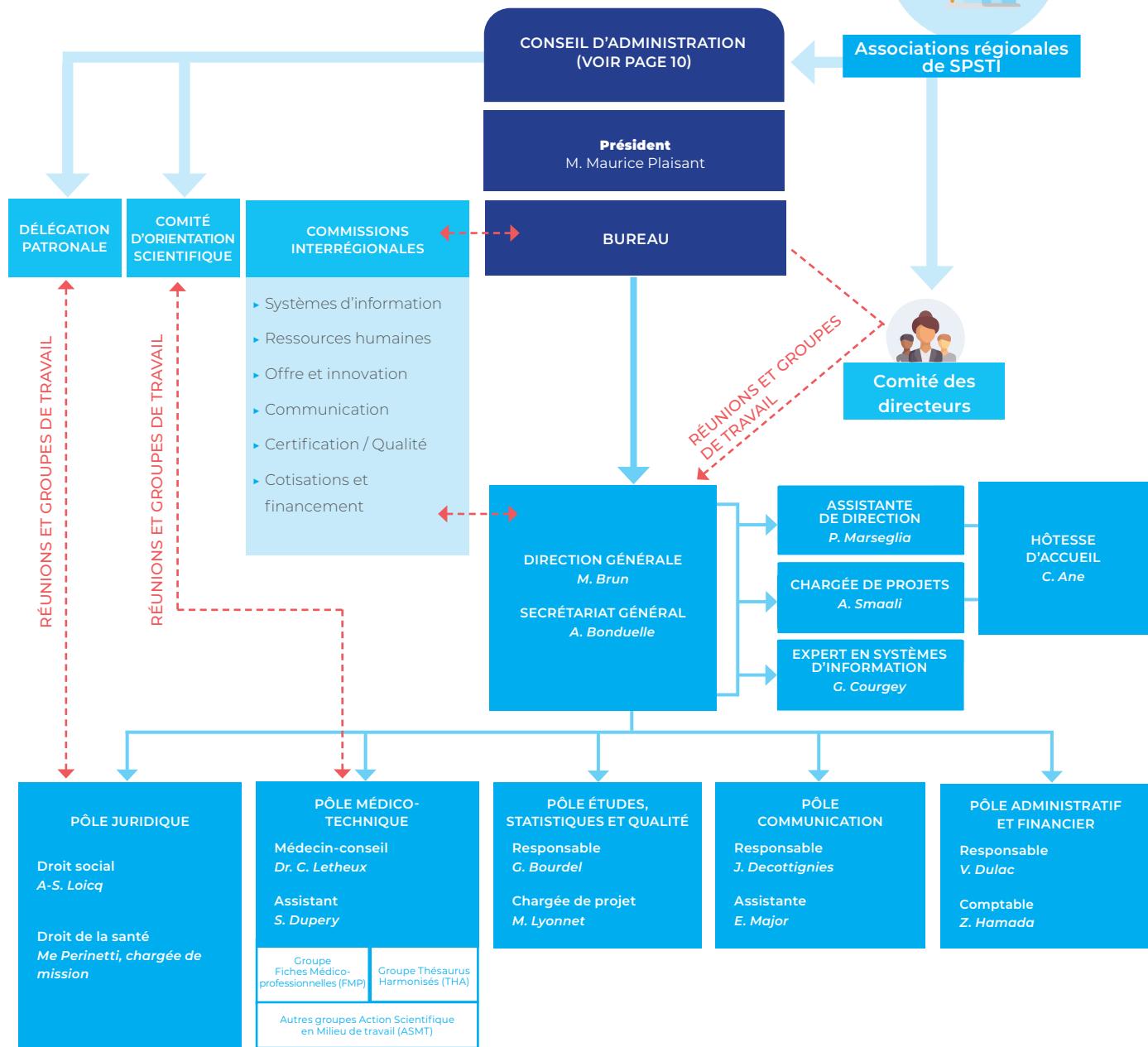
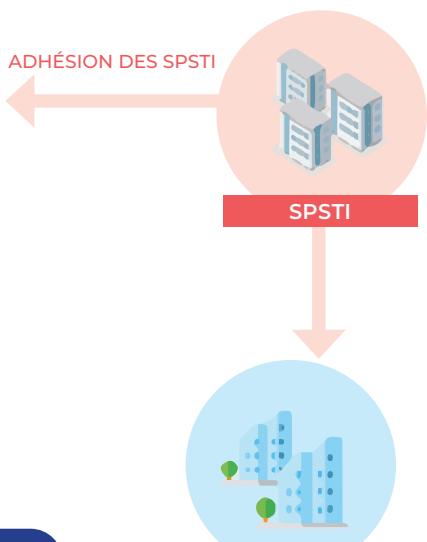
\*au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

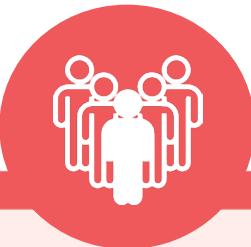
# NOTRE ÉQUIPE



**pré***s***an****se**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

## Assemblée Générale des adhérents





### Représenter les SPSTI

- ▶ Représenter les SPSTI dans la négociation collective de branche<sup>1</sup>
- ▶ Représenter les SPSTI en tant qu'opérateurs, grâce à une connaissance des sujets opérationnels, auprès des pilotes du système (partenaires sociaux et État)
- ▶ Entretenir des échanges réguliers avec les partenaires de l'environnement institutionnel et universitaire
- ▶ Conduire des actions de communication au niveau national



### Informer et conseiller les SPSTI adhérents

- ▶ Informer sur les actualités en santé et prévention en milieu professionnel, sur les évolutions législatives, réglementaires, et sur les évolutions du secteur de la Santé au travail
- ▶ Conseiller sur le droit social et en droit de la santé
- ▶ Mettre à disposition des ressources et des outils pour les Services : ressources juridiques, médico techniques, statistiques, qualité, RH, pour les systèmes d'information, ou des outils de communication partagés



### Accompagner le réseau des SPSTI dans la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires

- ▶ Animer des commissions et groupes de travail selon les priorités définies dans le cadre du Programme d'orientations et d'actions validé par les instances de Présanse
- ▶ Recenser et valoriser les innovations et dispositifs facilitant la mission des SPSTI / favoriser l'harmonisation des pratiques et la cohérence du service rendu
- ▶ Nourrir les réflexions sur la formation professionnelle et les besoins en compétences liés à l'activité des Services / contribuer aux réflexions de l'Afometra<sup>2</sup> sur les contenus de formation

1. Par l'arrêté du 6 octobre 2021 Présanse est reconnu comme étant la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative dans la Convention collective nationale des Services de santé au travail interentreprises. À ce titre, elle a l'obligation de produire un rapport de branche, conformément à l'article D.2241-1 du Code du travail.

La production de ces rapports n'est possible que par la mobilisation de tous les SPSTI. La confidentialité des données est assurée, conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD).

2. L'Afometra, créée en 1971, propose une offre de formation aux acteurs des Services de prévention et de Santé au travail.



### Organiser des temps d'échanges pour la profession

- ▶ Des ateliers ou des journées d'étude, pour permettre l'échange entre les adhérents
- ▶ Des sessions d'échanges en région à la demande des adhérents
- ▶ Les Journées Santé-Travail en octobre (congrès médico-technique annuel)



### Collecter, traiter et diffuser des données des SPSTI, consolidées au niveau national, qui permettent d'alimenter la réflexion sur les actions à mener et de les valoriser



Le réseau s'est doté d'un Programme d'orientations et d'actions lors de son Assemblée Générale de 2023, pour guider ses travaux et projets, qui a été confirmé lors de l'Assemblée Générale d'Aix-en-Provence en 2024.



#### ORIENTATION N°1

Sur la base du décret n°2022-653 du 25 avril 2022, stabiliser et déployer l'offre socle pour qu'elle soit lisible et cohérente pour les adhérents et leurs salariés.



#### ORIENTATION N°2

Accompagner les SPSTI dans leur certification.



#### ORIENTATION N°3

Mettre en place au sein du réseau une démarche de mutualisation des pratiques, méthodes et outils, afin de permettre aux Services intéressés de les utiliser pour faciliter/accélérer la délivrance de leur offre socle et la préparation de leur certification.



#### ORIENTATION N°4

Permettre à chaque SPSTI de choisir et mettre en œuvre un système d'information adapté aux enjeux de la réforme (fonctionnalités, sécurité et interopérabilité).



#### ORIENTATION N°5

Disposer d'un tableau de bord national permettant de rendre compte auprès des partenaires sociaux et des pouvoirs publics de notre capacité collective à délivrer l'offre socle et à assurer nos missions.



#### ORIENTATION N°6

Identifier les modalités communes de facturation qui rendront plus compréhensibles et cohérentes les cotisations.



#### ORIENTATION N°7

Lutter contre la pénurie de médecins du travail en :

- ▶ améliorant l'utilisation du temps médical dont nous disposons à travers l'optimisation de nos organisations et des modes de fonctionnement des équipes pluridisciplinaires,
- ▶ améliorant l'attractivité de notre secteur d'activité afin de susciter plus de vocations « Santé au travail dans l'interentreprises » auprès des futurs médecins.



#### ORIENTATION N°8

Développer une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) de branche pour répondre aux besoins des Services et aux enjeux de la réforme et, par conséquent, adapter la classification des emplois de la branche.



#### ORIENTATION N°9

Faire évoluer nos modes de coopération, pour que les Services, les associations régionales et l'association nationale Présanse, dans le respect du principe de subsidiarité, contribuent pleinement à ce que notre action collective soit cohérente et utile à chacun.



De nombreuses compétences internes ou externes sont mobilisées tout au long de l'année pour mettre en œuvre les orientations et réaliser les projets et actions.

Les commissions de travail, composées de membres désignés par les associations régionales et appuyées par les permanents de Présanse, jouent un rôle important. Elles suivent une feuille de route cohérente avec les orientations retenues.

Les commissions permanentes de Présanse sont :

- ▶ La **Délégation Patronale** négociatrice de la Convention Collective Nationale
- ▶ La commission **Systèmes d'information**
- ▶ La commission **Ressources humaines**
- ▶ La commission **Offre et innovation**
- ▶ La commission **Communication**
- ▶ La commission **Certification**
- ▶ La commission **Cotisations et financement**

La liste des membres est disponible sur [presanse.fr](http://presanse.fr)

## RESSOURCES À DISPOSITION

Une base de données partagées **Interstis** est mise à disposition des SPSTI du réseau Présanse, notamment en vue de la [Certification](#).

Ce logiciel en ligne constitue un outil collaboratif organisé en différents espaces pour impulser le partage de pratiques entre les SPSTI du réseau.



L'interface collaborative Interstis

Des groupes de travail « Action Scientifique en Milieu de Travail » (ASMT) animés par le médecin-conseil de Présanse, Dr Corinne Letheux, se réunissent régulièrement :

- ▶ Groupe **Thésaurus Harmonisés**
- ▶ Groupe **Fiches Médico-Professionnelles**
- ▶ Groupe **Toxicologie**
- ▶ Groupe **Usage de la donnée et éthique**
- ▶ Groupe **Prévention des conduites addictives**
- ▶ Groupe **Pratiques infirmiers**

Par ailleurs, chaque SPSTI est invité à désigner à Présanse un **médecin relais**, pour être le contact privilégié du Pôle Médico-technique et du médecin-conseil de Présanse (une réunion par an et des échanges d'informations en cours d'année).

Les associations régionales et les SPSTI ultramarins sont invités à désigner au moins un membre dans chaque commission permanente / groupe de travail.

Sur le site internet [presanse.fr](http://presanse.fr), vous retrouverez de nombreuses actualités et des documents exclusifs en Santé au travail, régulièrement mis à jour et classés par catégories.

Les différents outils, notes et documents **juridiques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources](#) ▶ [Juridique, Convention collective ou RH](#), selon les sujets.

**La négociation collective de la branche, comment ça marche ?**

Présanse met à disposition plusieurs supports de présentation pour illustrer le fonctionnement de la négociation collective de la branche professionnelle des SPSTI.

- Une infographie de présentation des instances de négociation est mise à votre disposition.
- Un focus sur la formation professionnelle et l'OPCO Santé a également été apporté (axes prioritaires 2024).
- Une infographie de synthèse reprenant les obligations légales de la branche et leur périodicité vous est aussi proposée.

**La négociation collective de branche, comment ça marche ?**

Les différents outils, notes et documents **médico-techniques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources ▶ Médico-technique](#).

Les **Fiches médico-professionnelles** pour plus de 1500 métiers tous secteurs d'activité, sont disponibles sur [www.fmppresanse.fr](http://www.fmppresanse.fr)

L'ensemble des documents de référence et des productions en lien avec la **certification, l'annuaire des responsables qualité et la base documentaire collective** sont disponibles dans l'onglet Ressources ▶ Organisation SI et RH ▶ Certification.

Accéder aux **rapports de branche et chiffres-clés** annuels via : <https://presanse.qualios.com>

précarise

FMP Fiches Médico-Professionnelles

Qui sommes-nous ? Contactez-nous

Fiche par métier Fiches de caractéristiques Fiches de nuisances Fiches de préventions

# Liste des fiches métiers

Taper votre recherche

Recherche par ordre alphabétique

TOUTES A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Dernières fiches mises à jour

- [test ordre de création modifie](#)
- [Acciseur d'entrepôts](#)
- [Électricien](#)
- [Emiseur de station service](#)
- [Emiseur au fil des déchets](#)

Accessoïliste - (CF Sculpteur en décor)

Acheteur d'art - (CF Acheteur d'art)

Acheteur d'art

Acheteur d'espaces

Acteur de complément - (CF Comédien)

Acteur principal - (CF Comédien)

Administrateur de production - (CF Directeur de production dans les métiers du spectacle)

Agent chargé des inhumations - (CF Opérateur funéraire)

Agent comptable - (CF Comptable)

Site Fiches Médico-Professionnelles (FMP)

The image shows two book covers side-by-side. Both covers feature the présanse logo at the top left, which includes the word 'présanse' in a blue sans-serif font with a registered trademark symbol, and the text 'PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL' in a smaller blue font. The left cover is titled 'RAPPORT DE BRANCHE 2025' in large blue and orange letters, with a vertical red line to its right. Below the title is a row of five small photographs showing people in various work environments. The right cover is titled 'RAPPORT CHIFFRES-CLÉS 2025' in large orange and blue letters, with a vertical red line to its left. Below the title is a row of five small photographs showing people in various work environments. At the bottom of each cover is a large, semi-transparent blue or yellow curved shape containing the year '2025' in white.

Enfin, les outils de **communication partagés** pour les SPSTI sont disponibles sur le site [presanse.fr](http://presanse.fr) ▶ Ressources ▶ Communication.

Lettre d'informations mensuelle n°145  
Octobre 2025

# Informations mensuelles

## présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

---

### 60<sup>mes</sup> JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2025

## Une édition tournée vers les enjeux de société

**L**e 4 et 5 octobre 2025, le réseau Préseane a organisé à Paris la 60<sup>me</sup> édition des Journées Santé-Travail. L'avenir, à peine plus de 650 participants, a été au cœur des débats, avec une thématique centrale : *Pratiques des SPSTI et contribution à l'avenir*.

En ouverture, le président de Préseane, Maurice Pleasant, a souligné la portée de cette édition, conjointe comme les deux dernières éditions, avec l'Institut des SPSTI dans les transformations du monde du travail. Les deux dernières éditions ont été l'occasion de présenter et débattre des initiatives menées sur le terrain.

**Enjeux de la santé mentale : une thématique au cœur des SPSTI**

La séquence consacrée à la santé mentale a rappelé combien ce sujet s'inspose aujourd'hui dans les pratiques et les politiques de prévention. Les échanges ont mis en évidence le rôle spécifique des SPSTI dans la prévention de la santé mentale, l'accompagnement individuel et prévention collective, ainsi que les situations de vulnérabilité psychique.

**Les interventions ont évolué depuis les SPSTI et les meilleures pratiques reflètent les déterminants de la santé psychique au travail et favorisent la croissance entre acteurs de terrain**

Plusieurs constats partagés ont émergé. La santé est un déterminant essentiel de la capacité à travailler et de travailler. La prévention de la santé : l'explosion psychique, incluant la santé mentale, est un sujet qui évolue et s'élargit dans le temps ; les SPSTI proposent un accompagnement unique pour déployer des stratégies de prévention au niveau : primaire, secondaire et tertiaire.

Les débats ont également mis en avant la place du maintien en emploi dans les

stratégies de prévention, en lien avec la santé mentale des personnes et les parcours de rebondissement.

Enfin, un dispositif innovant de prévention du risque suicidaire chez les entrepreneurs et les dirigeants a été présenté, reposant sur des publics spécifiques particulièrement vulnérables : prévention, détection et accompagnement coordonné.

**Enjeux transversaux du monde du travail : adaptation et innovations des SPSTI**

Cette dernière séquence a exploré la tension entre les besoins de l'entreprise et les dirigeants et encadrants face aux nouvelles tensions du monde du travail. Les échanges ont mis en évidence la nécessité de prévenir le risque suicidaire, la formation à l'écoute active et l'accompagnement des personnes, pour concourir à renforcer la cohésion d'équipe.

Les interventions ont également mis en évidence la capacité d'innovation des SPSTI dans les domaines de la prévention et de la formation professionnelle, notamment à travers des démarches ciblant des publics spécifiques.

Suite page 3 ➤



## Brochure et fiches offre socle de services

L'article 7 des statuts définit la composition du conseil d'administration (CA). Ainsi, chaque association régionale membre de Présanse désigne sa délégation conformément aux statuts. Le CA est composé en janvier 2025 des membres suivants :

► **Maurice Plaisant\***, Président du SPSTI 2A, Corse du sud, et **Président de Présanse**

**Pour l'association Présanse Auvergne-Rhône-Alpes :**

- Pascal Feniet, Président
- Laurent Huyghe, directeur de l'AST 74

**Pour l'association Présanse Bourgogne Franche-Comté :**

- Marcel Felt, Président
- Pascal Ledeist, directeur de l'OPSAT

**Pour l'association Présanse Bretagne :**

- Michel Combe\*, Président
- Emmanuel Didier, directeur de l'AIST 22

**Pour l'association Présanse Centre-Val de Loire :**

- Fabrice Poirier\*, Président
- Bruno Antoinet, directeur du CIHL 45

**Des membres du réseau Présanse de la région Grand Est :**

- Jérôme Sevean, Président
- Sylvain Richet, directeur d'AST 08

**Pour l'association Présanse Hauts-de-France :**

- Jean-Michel Dupuis, Président du Pôle Santé Travail Métropole Nord, délégataire du Présanse Hauts-de-France
- Cécile da Costa, directrice de l'ASMIS
- Christophe Geneau, directeur de l'ASTIL 62

**Pour l'association Présanse Île-de-France :**

- Thierry Tron Lozai\*, Président
- Stéphane Martin, Président de Thalie Santé
- Vinh Ngo, directeur général du CIAMT

**Pour l'association Présanse Normandie :**

- Didier Morisset\*, Président
- Arnaud Marchand, directeur de MIST Normandie

**Pour l'association Présanse Nouvelle-Aquitaine :**

- Jean-Claude Dupraz, Président
- Anne Plantif, directrice du Service de Santé au Travail des Landes

**Pour l'association Présanse Occitanie :**

- Pascal Godeby\*, Président
- Karine Flahaut, directrice de l'ASMT 65

**Pour l'association Présanse PACA-Corse :**

- Hervé de Veyrac, Président
- François-Xavier Michaux, directeur général de ST Provence

**Pour l'association Présanse Pays de la Loire :**

- Jean Cesbron\*, Président
- Nicolas Bodet, directeur du SMIE

**Pour la délégation des SPSTI ultramarins :**

- Claude Hayot, Président du Centre Médecine du Travail (Martinique)
- Serge Figaro, directeur du CISTC (Guyane)

\*Au 01/01/25.

\*Membres du Bureau.

## COMITÉ DES DIRECTEURS

Conformément à l'article 16 des statuts, un comité de directeurs de SPSTI, issus de l'ensemble des régions, à raison d'un directeur par région, est constitué.

Il élabore des propositions à destination du conseil d'administration, notamment concernant les orientations et les plans d'actions de Présanse.

# BLOC-NOTES



## CONTACTS :

**Clotilde Ane**, Accueil  
[accueil@presanse.fr](mailto:accueil@presanse.fr)

**Arnaud Bonduelle**, Secrétaire Général  
[a.bonduelle@presanse.fr](mailto:a.bonduelle@presanse.fr)

**Ghislaine Bourdel**, Responsable statistiques et qualité  
[g.bourdel@presanse.fr](mailto:g.bourdel@presanse.fr)

**Martial Brun**, Directeur Général  
[m.brun@presanse.fr](mailto:m.brun@presanse.fr)

**Guy Courgey**, Expert en Systèmes d'Information  
[g.courgey@presanse.fr](mailto:g.courgey@presanse.fr)

**Julie Decottignies**, Responsable communication  
[j.decottignies@presanse.fr](mailto:j.decottignies@presanse.fr)

**Valérie Dulac**, Responsable administrative et financière  
[v.dulac@presanse.fr](mailto:v.dulac@presanse.fr)

**Sébastien Dupery**, Assistant pôle médico-technique  
[s.dupery@presanse.fr](mailto:s.dupery@presanse.fr)

**Zidani Hamada**, Comptable  
[comptabilite@presanse.fr](mailto:comptabilite@presanse.fr)

**Dr Corinne Letheux**, Médecin-conseil  
[c.letheux@presanse.fr](mailto:c.letheux@presanse.fr)

**Anne-Sophie Loicq**, Juriste, droit social  
[as.loicq@presanse.fr](mailto:as.loicq@presanse.fr)

**Mariette Lyonnet**, Chargée de projets  
[m.lyonnet@presanse.fr](mailto:m.lyonnet@presanse.fr)

**Elodie Major**, Assistante communication  
[e.major@presanse.fr](mailto:e.major@presanse.fr)

**Patricia Marseglia**, Assistante de direction  
[p.marseglia@presanse.fr](mailto:p.marseglia@presanse.fr)

**Virginie Perinetti**, Avocat conseil, droit de la santé  
[v.perinetti@presanse.fr](mailto:v.perinetti@presanse.fr)

**Ata Smaali**, Chargée de projets  
[projets@presanse.fr](mailto:projets@presanse.fr)

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

10 rue de la Rosière - 75015 Paris

[accueil@presanse.fr](mailto:accueil@presanse.fr)

[www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Tél. : 01 53 95 38 51

